Alliance Développement 124 Avenue des Marronniers - 33700 MERIGNAC

Tél: 07 83 61 28 24

SIRET: 813 029 881 00014 / N° de déclaration d'activité: 72 33 09893 33

PROGRAMME DE FORMATION

TINY TATTOO

Durée du stage: 3 jours - 24 h Horaire: de 9h à 13h et de 14h à 17h

Public concerné : Tout public,

Prérequis: Maîtriser la lecture, l'écriture et l'expression orale en français, Être majeur et autorisation parentale pour

les mineurs de 16 ans à 18 ans, Avoir l'attestation de formation Hygiène et Salubrité.

Coût par stagiaire: 1590 € Nombre de participants maximum: 4

DEMARCHES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Support – Book de formation papier fourni.

- Table, produits, blouses, matériels fournis pendant la formation.
- Travail sur peau
- Quizz

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

L'objectif de la formation est de permettre aux stagiaires :

- De réaliser leurs projets de création et de rentrer dans le monde du tatouage minimaliste et ornemental.
- Connaître la réglementation et la législation relatives à la pratique du tatouage corporel.
- Appliquer les techniques enseignées dans la pratique professionnelle quotidienne.
- Développer l'expertise du stagiaire.

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET EVALUABLES:

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- D'identifier le besoin de la cliente
- De préparer son poste de travail et la zone à traiter
- De réaliser un Tiny Tattoo
- Conseiller la clientèle dans le suivi et dans l'entretien de la prestation

SANCTION DE LA FORMATION: Au terme du 3^{ème} jour de la formation, le formateur procédera à l'évaluation permettant de déterminer si la technique est acquise et remettra une attestation de formation en fonction des résultats obtenus.

Modalités d'évaluation

• Évaluation : questionnaire d'entrée - ateliers pratiques + QCM intermédiaires.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1 / Théorie

Accueil des stagiaires par la formatrice. Tour de table : chaque stagiaire se présente

► Matin:

Présentation des stagiaires, du centre et du formateur Présentation de la formation

Introduction: programme, attentes

Rappel et contrôle de connaissances acquises lors de la formation Hygiène et Salubrité Rappel des obligations

légales du professionnel

Rappel d'assurance obligatoire Conseil sur les différents statuts juridiques

Version TT: 19/11/2025

► Après-midi:

Mise en place du poste de travail

- Gestion des déchets, collecte des aiguilles, décontamination
- Soins post tatouage

Anatomie et couche de la peau, leur rôle, processus de cicatrisation Apprendre à refuser les demandes exubérantes, contre-indication. Identification des consommables pour une séance de tatouage Exercice : mise au point d'une feuille de consentement.

Législation : rappel sur les obligations légales du professionnel ; étude des modalités et coups : assurances obligatoire, déclaration, Dasri, ...

Débriefing de fin de journée

JOUR 2 / Techniques et Pratique

▶ Matin:

- Présentation du matériel et équipements : composition, étiquette, conformité, traçabilités, les différentes gammes
- Les fournisseurs
- Les différentes machines
- Les différentes aiguilles, comment les utilisées
- Transfert: utilisation du thermocopieur, faire des calques à la main, placement
- Tarification

► Après-midi :

Mise en situation : Accueil, consentement, hygiène, transfert

Pratique sur peau synthétique, peau de cochon, fruits

- Prise en main de la machine et des aiguilles
- Gestion de la pression et de la profondeur
- Exercices techniques : lignes, ombrage, remplissage

JOUR 3 / Pratique

► Matin :

- Mise en pratique du module concernant le transfert, placement sur modèles
- Pratique sur peau synthétique, suite de mise en situation
- Pratique sur modèle ou entre stagiaires

► Après-midi :

- Évaluation et validation des acquis de la Formation
- Compte rendu : Évaluation du stagiaire et bilan de compétences

En fin de formation, Évaluation des acquis par la formatrice, des modèles et de la responsable du centre. Délivrance d'une attestation de formation